P2-Étape 13 - Peyssier (Les Oustaus) - Saint-Auban-d'Oze (Villauret)

Abbaye de Clausonne (Rémi Borel)

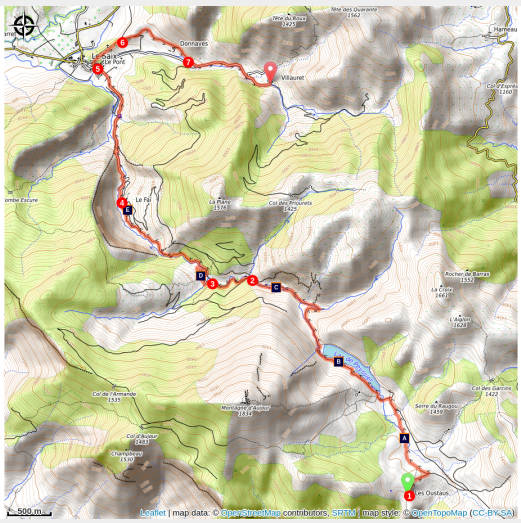

Étape plutôt descendante à travers le lac de Peyssier, l'abbaye de Clausonne, l'impressionnant défilé du Gouravour, le hameau du Faï et le village du Saix. Villauret, hameau d'arrivée, est un lieu paisible qui paraît être resté hors du temps.

Infos pratiques

Pratique : Pédestre

Durée : 4 h

Longueur : 11.7 km

Dénivelé positif : 342 m

Difficulté : Intermédiaire

Type : Traversée

Itinéraire

Départ : Peyssier (Les Oustaus)
Arrivée : Saint-Auban-d'Oze (Villauret)

Profil altimétrique

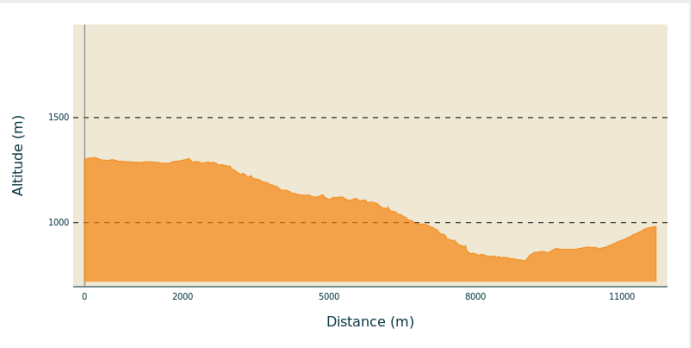

Altitude min 819 m Altitude max 1310 m

1. Depuis les Oustaus, retourner vers le nord et le lac de Peyssier, en le longeant par la piste à plat en rive ouest.
2. Au point 1133 m, 250 m après la source du Racle (fontaine), quitter le GR® et continuer sur la piste qui descend.
3. Juste avant le pont, tourner à gauche vers la petite piste qui remonte à l’Abbaye de Clausonne. Retrouver la piste principale en faisant une boucle autour de l’abbaye.
4. Suivre le balisage jaune qui permet d'éviter les lacets sur la piste. Continuer jusqu'au village du Saix.
5. Après avoir passé le petit pont à l'entrée du village, continuer tout droit dans la rue qui monte vers le nord et poursuivre en montant l'escalier. Toujours en montant, récupérer le sentier qui permet d'atteindre la crête en direction du nord est. Suivre le balisage VTT.
6. Après une brève descente pentue, une piste fait une épingle au point 864 m. Prendre la piste sur la droite en direction de l’est. 150 m plus loin, ignorer la piste qui descend à droite et continuer tout droit.
7. Arrivée sur la petite route au point 876 m. Prendre à gauche à la montée jusqu’au hameau de Villauret.

Sur votre chemin...

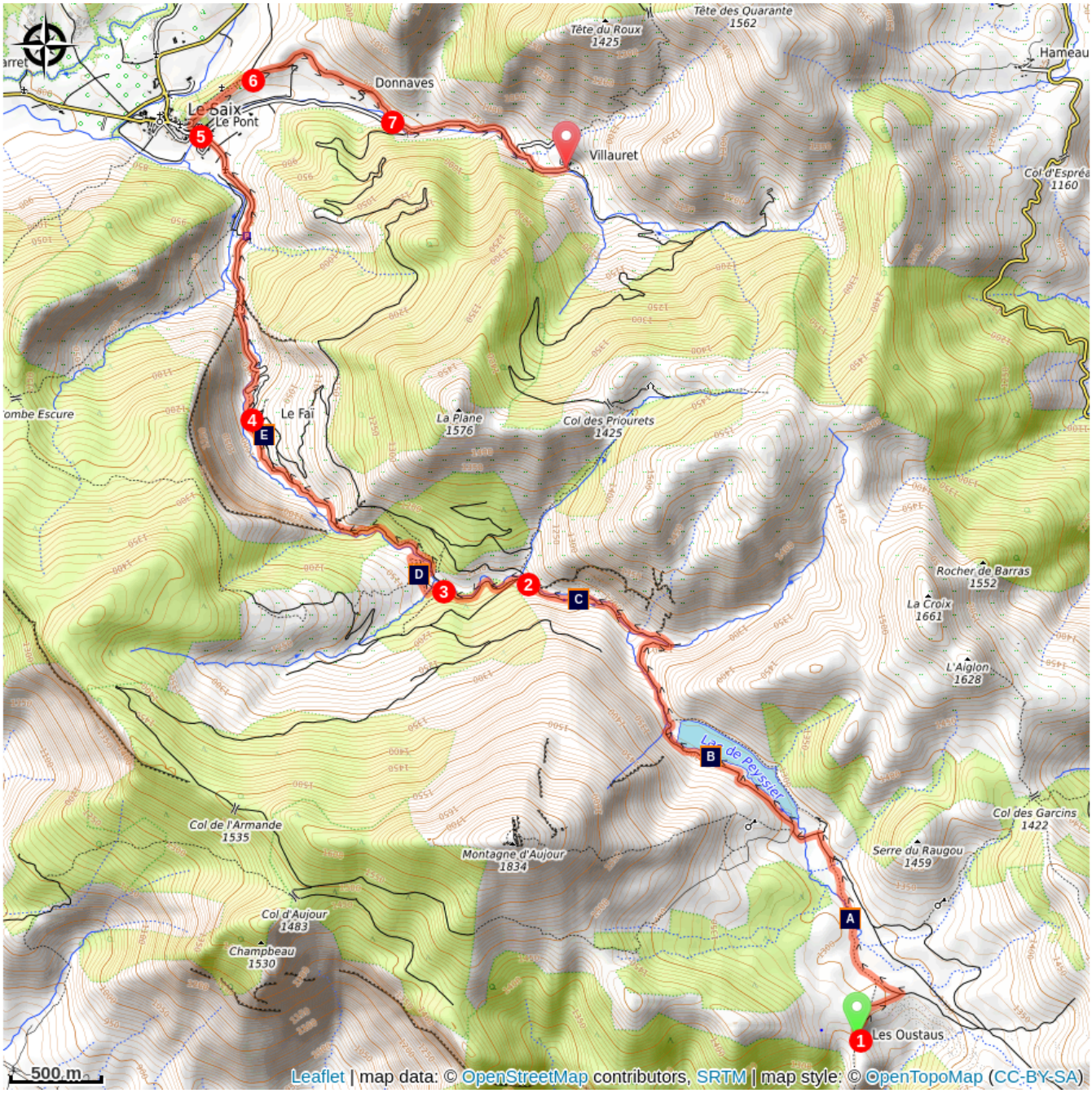

- Plateau de Peyssier (A)
- Lac de Peyssier (B)
- Espace Naturel Sensible de la Haute Vallée de Maraize (C)
- Abbaye de Clausonne (D)
- Le hameau du Faï : liens sociaux et curiosités sonores (E)
- Village du Saix (F)
- Hameau de Villauret (G)

Toutes les infos pratiques

Sur votre chemin...

Plateau de Peyssier (A)

Les traces d’habitat restent assez discrètes dans le vallon et pourtant, ce territoire fut bien investi. Un castrum (château fort et village) existait près de la ferme des Oustaus aux XIIe et XIVe siècles. Il était rattaché à la seigneurie d’Oze et avait été placé sous la dépendance des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem. Le site fortifié a disparu à l’occasion des crises de la fin du Moyen-Âge, puis a été réoccupé au cours du XVIe siècle. Des quatre fermes qui occupaient le plateau, il ne subsiste que deux bâtiments à Laboudou et aux Oustaus. Il existait deux autres fermes et maisons au Jas des Aygues et au Raugou qui sont largement ruinées. Toutes ces fermes appartenaient depuis le XVIIe siècle au moins au seigneur de Vitrolles qui en retirait des revenus relativement importants. Elles étaient affermées à des fermiers ou métayers qui versaient une rente au seigneur contre le droit d’occuper ses terres.
À la fin des années 1870, ces fermes passent à une société contrôlée par François Pavie, maire de Savines, qui revend ce domaine à l’administration des Eaux et Forêts. Les fermes situées sur les contreforts sud de Peyssier aux quartiers du Grand Pré, des Selles et de Rochecourbe étaient également habitées par des agriculteurs qui étaient propriétaires des terres environnantes. Le hameau des Selles est abandonné au moment de la 1ère guerre mondiale, alors que les deux autres le sont à la fin du XIXe siècle.
En 1906, ces quartiers sont déjà achetés par l’administration des Eaux et Forêts, alors que l’essentiel du domaine des barons de Vitrolles est aujourd’hui la propriété des communes d’Esparron et de Barcillonnette.

Crédit photo : Rémi Borel

Lac de Peyssier (B)

Le nom Peyssier vient de l’occitan peissier qui vient lui-même du latin paxilli qui désigne un bassin, une retenue d’eau produite par un barrage de pieux. Dans les années 1970, un barrage a été construit pour développer l’irrigation agricole dans le Val-d’Oze.

Crédit photo : Norman Lancelot

Espace Naturel Sensible de la Haute Vallée de Maraize (C)

La Haute Vallée de Maraize, site de 2 000 hectares, a été classée « Espace Naturel Sensible » par le Conseil Départemental des Hautes-Alpes en 1987 du fait de la somptuosité de ses paysages et de ses caractéristiques géologiques et floristiques particulières.
Le climat, d'influence fortement méditerranéenne dans un massif alpin de moyenne altitude et très accidenté, favorise le développement d'une flore et d'une faune d'une grande diversité grâce aux différents biotopes existants.
L'entrée dans le massif d'Aujour se fait par les gorges du Gouravour, impressionnantes par leur étroitesse et leur hauteur. Elles offrent un panorama géologique assez unique, et recèlent des trésors cachés, comme des genévriers thurifères vieux de mille ans ! Les couples d'aigles et les chamois accompagnent parfois les visiteurs.
Ce territoire est aujourd'hui abandonné par les hommes : les vestiges de l'abbaye de Clausonne et la ferme du Faï sont les derniers foyers d'une occupation qui fut pourtant durable et importante. L'installation en l'an mille du castrum d'Oze, au pic de Saint-Ponçon, sur le rebord nord ouest du massif, illustre cette dimension tutélaire.
Ce plateau d'altitude, « château fort naturel », a abrité sur tout son espace une population nombreuse dans le lointain Moyen-Âge ; le site d'Oze-la-vieille, en bordure du massif au-dessus du Saix, permet de mesurer à quel point Aujour n'était pas un territoire marginal, mais fut le cœur du Val-d'Oze.

Crédit photo : Norman Lancelot

Abbaye de Clausonne (D)

L’abbaye de Clausonne est la première fille de Notre-Dame de Lure, elle-même fille de Notre-Dame de Boscodon. L’année de sa fondation n’est pas précise mais il est possible de la dater vers 1185. Le site de Clausonne, situé en bordure du torrent de Maraize, présente un attrait spirituel en raison de son isolement géographique et renforce le maillage existant entre les communautés chalaisiennes méridionales de Lure, Boscodon et Valserres. Une longue journée de marche doit permettre de relier les sites entre eux, ce qui sera essentiel pour la transhumance des brebis vers la plaine de la Crau où l’abbaye de Puyredon est fondée en 1205.
Le seigneur du Val-d’Oze fait don du domaine sur lequel les moines vont construire l’abbaye. Celle-ci possèdera également des terres, des pâturages et des vignes. Les revenus demeurent toutefois modestes. Malgré son isolement, l’abbaye et ses occupants vont subir plusieurs pillages et destructions. En 1573, les exactions des troupes protestantes lui sont fatales et l’abbaye disparait en tant que monastère régulier. Jusqu’à cette date, Clausonne et Boscodon auront maintenu une existence indépendante plusieurs siècles après la disparition de l’Ordre de Chalais.
À partir de cette date, l’édifice sera investi et transformé en ferme puis en mairie- école après la Révolution. Une église paroissiale a été aménagée dans le chœur pour les 80 habitants du village de Clausonne, qui a disparu après le rachat par l’État de l’ensemble du domaine pour en assurer la gestion forestière.

https://www.abbayedeclausonne.org

Crédit photo : Rémi Borel

Le hameau du Faï : liens sociaux et curiosités sonores (E)

Le hameau du Faï est un lieu d'accueil géré par l'association Les Villages des Jeunes-Solidarités Jeunnesses. Il participe activement à la vie sociale de la vallée du Buëch. Des chantiers de jeunes internationaux et des chantiers d’insertion sont accueillis sur site, des animations culturelles ainsi que des soirées à thème sont organisées et favorisent le brassage interculturel et générationnel.
En 1994, a été créé un ensemble musical monumental unique au monde : d'énormes "trompes" (enceintes acoustiques directionnelles) ont été construites face à une formidable chambre d’écho naturelle constituée par les falaises qui surplombent le site. Le son par un effet de cathédrale emplit toute la vallée. L’instrument est aujourd’hui destiné à des expérimentations et performances sonores sans limites ni équivalent ailleurs dans le monde. Le festival "la Montagne qui chante" a lieu tous les 17 août.

Crédit photo : Norman Lancelot

Village du Saix (F)

Le charmant village du Saix vous surprendra par ses maisons en pierre qui rappellent l'architecture provençale. Vous pourrez découvrir les ruines du château, ravagé par les guerres de religion du 16ème siècle lorsque la famille seigneuriale de Gruel décida d’y donner asile à de nombreux ecclésiastiques.
Tout près des ruines, la statue blanche de La Vierge surplombe le village. Elle a été hissée en 1943 sur un traineau tiré par des mulets et provient d’un don d’un réfugié de Lorraine accueilli au Saix au début de la Seconde Guerre Mondiale.
Érigée vers 1605, l’église Saint-Vincent est située au cœur du village pittoresque et remplace les églises Saint-Vincent (au cimetière) et Sainte-Catherine (à côté du château) disparues.

Crédit photo : Rémi Borel

Hameau de Villauret (G)

Le hameau de Villauret faisait partie de la Communauté de Saint Auban quand celle-ci a été créée à la fin du XVe siècle. Mais du fait de la proximité et par commodité, les habitants de Villauret se sentent souvent Saixois. Villauret est d’ailleurs parfois désigné dans les archives comme "ameau du Saix". La distance entre le hameau et le village du Saix est de 2,5km pour 160m de dénivelé contre près de 4km et 350m de dénivelé pour rejoindre Saint Auban d’Oze.
Du fait de cette position géographique particulière, Villauret a été le théâtre de nombreuses histoires et péripéties, en lien avec l’argent ou les terres.

Crédit photo : Rémi Borel